

Réunion de la commission Territoires du 20 mai 2021

SYNTHÈSE

La commission Territoires du 20 mai 2021 s'est tenue en visioconférence via Zoom sous la présidence de M. Pierre-Philippe Combes.

1. La séance a débuté par des points divers.

La commission a d'abord évalué une **demande d'avis d'opportunité pour l'inventaire forestier national** formulée par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), en renouvellement. L'enquête est un inventaire permanent des ressources forestières nationales, indépendamment de toute question de propriété, qui existe depuis 1958. Les échanges ont notamment porté sur la coordination européenne, le domaine forestier restant principalement une prérogative nationale, et sur la prise en compte du changement climatique à l'aide des données récoltées dans le cadre de l'enquête. Ils ont aussi souligné l'importance de l'extension future de l'enquête à l'Outre-mer, puisque l'enquête se limite à présent au territoire métropolitain. La commission a émis un avis favorable à cette demande.

La commission a ensuite examiné la **demande d'avis d'opportunité pour l'enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire (Teruti)** portée par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation. Il s'agissait également d'un renouvellement d'opportunité. Les enjeux de cette enquête sont l'évaluation de la couverture et de l'utilisation des terres agricoles et des espaces naturels et l'analyse de l'artificialisation jusqu'au niveau départemental. Même si des sources alternatives à une échelle plus fine existent, Teruti couvre l'ensemble du territoire national (Outre-mer inclus) par des relevés de terrain et une enquête statistique aréolaire par sondage. À l'issue de la présentation, un avis favorable a été adopté en séance pour ce projet d'enquête statistique.

Une **information sur le dispositif Cadre de vie et sécurité (CVS)** a été communiquée par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). La présentation a notamment mis l'accent sur la dimension territoriale dans le nouveau dispositif CVS, car le questionnaire comporte des questions sur les caractéristiques du lieu de résidence habituelle du répondant (avec les coordonnées géographiques de ce lieu connues grâce à la base de sondage Fideli) et sur le lieu où les faits de délinquance ont été commis. Les échanges ont mis l'accent sur la prise en compte de la pandémie de Covid-19 dans le nouveau dispositif, qui va passer par un groupe de travail sur la méthodologie d'enquête.

Le programme statistique 2021 de la statistique publique en lien avec les territoires a ensuite été présenté par Michel Duée et Luc Brière, rapporteurs de la commission. Le programme annuel de travail de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en ce qui concerne les territoires va encore être impacté par la pandémie par le biais d'un certain nombre de travaux qui portent sur ce sujet. En 2022, la révision de la grille de densité va permettre à celle-ci de passer de 3 à 7 niveaux, avec un gain en terme de finesse d'analyse. Parmi les nouveaux produits de diffusion, il faut citer la parution en avril 2021 de *La France et ses territoires*, une publication périodique de l'Insee dans laquelle figure notamment un dossier sur la nouvelle définition statistique des espaces ruraux, issue du groupe de travail de l'Insee, dont la commission a suivi les travaux. L'autre nouveauté concerne le *Tableau de bord de l'économie française* en ligne (qui remplace le Tableau de l'économie française) qui sera complété en 2022 par un volet territorial assorti de cartes par département. Une synthèse non exhaustive des travaux des services statistiques ministériels a ensuite été présentée, en faisant

référence à ceux de la Direction générale des collectivités locales (DGCL), du SSP, de la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (Depp), de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Dress), du SSM Jeunesse et sport et du SSMSI. Les échanges avec les participants ont mentionné l'importance de l'accès aux données carroyées, pour lesquelles il a été précisé que le plan de diffusion n'est pas encore arrêté, du fait de la suppression de la taxe d'habitation et l'avancée des travaux méthodologiques nécessaires qui en découlent.

Luc Brière et Elodie Delaisement de la DGCL ont ensuite informé la commission des progrès dans la mise en œuvre du **projet « Open collectivités »**, qui vise à mettre en place un portail web pour rassembler les informations et statistiques économiques et sociales (notamment financières) sur les collectivités locales. Une démonstration de la version bêta du portail a été proposée. Pendant les échanges, certains utilisateurs ont suggéré qu'il fallait prévoir une exportation massive des données à l'échelle communale. Le fait que le serveur hébergeur du portail soit en France a aussi été apprécié.

2. La commission a ensuite traité **son sujet principal : compléter l'information sur l'Outre-mer**, qui correspond à l'avis n°2 du Moyen terme 2019-2023 du Cnis pour la commission.

Ce thème a été introduit par une présentation de Sylvie Eghbal Téhérani, de l'Insee, sur **les investissements récents de l'Insee dans les départements et régions d'Outre-mer (DROM)**. La présentation a souligné que l'Insee conduit les mêmes opérations statistiques dans les DROM et les régions métropolitaines, même si des adaptations des dispositifs d'enquête s'avèrent parfois nécessaires en Outre-mer. L'Institut réalise aussi des opérations statistiques qui n'ont pas d'équivalent dans les régions métropolitaines, comme des extensions d'échantillons d'enquête et les comptes économiques rapides dans chaque DROM historique, dans le cadre du partenariat Cerom. Les exemples proposés ont porté sur le niveau de vie et la pauvreté (hors Mayotte), l'emploi et les conséquences de la crise sanitaire.

Puis, Aurélien Daubaire, de l'Insee, a axé sa présentation sur **les statistiques de l'Insee à Mayotte**. Il a débuté par une présentation des avancées récentes des statistiques sur Mayotte, en mettant l'accent sur les manques qui ont été comblés et les adaptations du dispositif aux caractéristiques du territoire. Des comptes régionaux sont disponibles depuis 2019, comme pour les autres DROM. Les statistiques sociales, sur l'emploi et le marché du travail sont constamment enrichies. Il a ensuite proposé un focus sur les mesures de la pauvreté et de la précarité à Mayotte, qui a souligné les limites de cette mesure par le taux de pauvreté, de 77% à Mayotte en 2017. La précarité des conditions de vie (rendue visible par le nombre important de constructions fragiles), ainsi qu'une situation démographique particulière, avec un nombre considérable d'immigrés comoriens sans diplôme, souvent sans emploi et n'ayant pas accès aux aides de l'État caractérisent la situation mahoraise actuelle. Le développement d'approches territorialisées, avec notamment la localisation des quartiers de la politique de la ville selon leur profil, a été présenté.

Christophe Renou, de la Direction générale des outre-mer (DGOM) du ministère des Outre-mer, a ensuite exposé **l'utilisation des statistiques publiques au ministère des Outre-mer**. Après avoir précisé que la DGOM n'est pas un service statistique ministériel, car elle utilise des informations statistiques produites par d'autres acteurs de la statistique publique, il a souligné la richesse des sources disponibles, mais pointé aussi quelques limites. Différents instituts de statistiques, avec leurs programmes et leurs priorités, en phase avec celles de leurs bailleurs de fonds (qui sont parfois des collectivités locales) contribuent à l'hétérogénéité de la production statistique. Certains territoires avec une population réduite limitent les possibilités d'exploitation des données dans le cadre du respect du secret statistique. Enfin, des sujets stratégiques comme la sécurité ne sont pas encore entièrement couverts par la statistique publique. Il a aussi informé la commission de la création d'un portail géographique et décisionnel des Outre-mer, qui centralise des données statistiques sur les Outre-mer issues de sources multiples. Ce portail n'est néanmoins pas encore accessible au public et il se limite à présent à un seul usage interne à la DGOM.

Enfin, Bertrand Savoye, de l'Agence française de développement (AFD), a exposé des réflexions sur **la valorisation des statistiques publiques dans les Outre-mer et leur utilisation à l'AFD à des fins d'études**. Il a constaté que la production statistique est importante et de qualité, mais aussi que l'accès aux données pourrait être facilité. Le partenariat CEROM, qui associe l'Insee et l'AFD, contribue à valoriser l'information statistique sur les Outre-mer, notamment en ce qui concerne les comptes économiques rapides. Il a ensuite présenté quelques utilisations des statistiques sur l'Outre-mer à l'AFD dans des études prospectives ou des évaluations *ex post*. En conclusion, il a évoqué les problèmes spécifiques auxquels les analyses sont confrontées. Les enjeux financiers liés aux surcoûts

de l'ultra-périphéricité, qui rendent non viables certains travaux méritent notamment d'être cités pour compléter le panorama des limites déjà évoquées par les autres intervenants.

Les échanges avec la salle ont surtout porté sur la mesure des activités économiques du secteur informel à Mayotte. Il a été précisé que l'informel est abordé dans toute la complexité de ses aspects économiques, démographiques et de son organisation socio-spatiale spécifique : la cartographie exhaustive faite en amont est de ce fait complétée par les enquêtes ménages. La question des données sur les finances et la fiscalité locale a aussi été posée : les statistiques utilisées dans ce domaine sont, comme pour les régions métropolitaines, celles de la DGFIP, complétées par celles de la DGCL.

L'avis de la commission relève, malgré les avancées réalisées qui ont été documentées pendant la séance, l'existence de marges de progrès sur des sujets clés, sur des questions méthodologiques et, en termes de diffusion et de valorisation, la poursuite des travaux de data-visualisation et de géolocalisation des données, pour augmenter la visibilité des statistiques produites.

Prochaine réunion de la commission « Territoires » : jeudi 25 novembre 2021